

Paris le 26 août 2014,

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur des part(s) du fonds COVEA ACTIONS SOLIDAIRES et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Covéa Finance, société de gestion de votre fonds, vous informe qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014, les modifications suivantes vont être apportées aux modalités de souscription/rachat de parts de votre fonds:

- Modification de l'heure de centralisation des ordres auprès de Caceis Bank France S.A. qui sera ramenée de 17h à 13h ;
- Augmentation du nombre de jours entre la date de centralisation (J) et la date de règlement des parts qui sera porté de 2 jours à 3 jours maximum.

Les modalités d'affectation des sommes distribuables (résultat net, plus-values) ont également été détaillées dans le prospectus de votre fonds conformément aux dernières évolutions réglementaires.

Par la même occasion, le prospectus et les DICI de votre fonds seront mis à jour afin de tenir compte des évolutions réglementaires issues notamment de la transposition de la Directive n° 2011/61/UE (directive AIFM).

### **Les modifications entraînées par l'opération**

- Le profil de risque  
Modification du profil rendement / risque : NON  
Augmentation du profil rendement / risque : NON
- Augmentation des frais : NON

Nous vous rappelons que si cette opération ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de sortir sans frais à tout moment à compter de la réception du présent courrier. Si elle vous convient, aucune action de votre part n'est nécessaire.

### **Informations pratiques :**

Les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) et le Prospectus de votre fonds seront disponibles sur le site [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr) à compter du 1er septembre 2014.

Il est nécessaire d'en prendre connaissance afin de connaître la politique d'investissement de votre fonds et les risques associés. Il vous est conseillé de les lire.

Votre interlocuteur habituel reste à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information utile.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.